

**Motion du 7 septembre 2021 de Mmes et M. Ana Maria Barciela Villar, Léonore Baehler, Leyma Milena Wisard Prado, Laurence Corpataux, Valentin Dujoux, Elena Ursache, Vincent Milliard, Denis Ruyschaert, Omar Azzabi, Anna Barseghian, Philippe de Rougemont, Yves Herren et Matthias Erhardt: «Pour une rue de Lyon ombragée».**

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 8 septembre 2021)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- qu'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) est projetée afin de relier la gare de Cornavin à Meyrin – cet axe de transport renforcé passera, entre autres, par la rue de Lyon, l'avenue de Châtelaine, le pont de l'Ecu, la route de Vernier, pour ensuite rejoindre les zones industrielles de la Tuillière (ZITUIL) et Meyrin-Satigny (ZIMEYSA) et se terminer à l'Hôpital de La Tour;
- que ce projet financé dans le cadre de la loi sur le réseau des transports publics du 17 mars 1988 (LRTP; rs/GE H 1 50) s'inscrit dans la stratégie de la mobilité de l'agglomération de la rive droite;
- que ce projet vise à répondre aux besoins des citoyens et citoyennes par l'amélioration des transports collectifs en les rendant plus rapides et par la limitation du trafic routier dans ce secteur, ainsi que par l'amélioration des espaces publics des quartiers concernés;
- que le renforcement des transports en commun et la diminution du transport motorisé individuel sont primordiaux pour atteindre l'objectif climatique;
- que de nombreux abattages d'arbres sont prévus lors de la mise en œuvre de ce projet sur l'avenue de Châtelaine, la route de Vernier et la rue de Lyon,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de faire tout ce qui est possible pour conserver les arbres de la rue de Lyon lors de la mise en place de ce projet de BHNS;
- d'arboriser la rue de Lyon depuis son début jusqu'aux Charmilles avec des tilleuls, arbres généreux et faciles à cultiver, de croissance rapide et à l'ombre bienfaisante.